

Classement d'un immeuble ou d'un site patrimonial

Présentation

La *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ, chapitre P-9.002) confère au ministre de la Culture et des Communications le pouvoir de classer « tout bien patrimonial dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public » (article 29).

Pour établir l'intérêt patrimonial d'un immeuble ou d'un site, le ministre utilise la [méthode d'évaluation](#) (article 11.1, paragraphe 2) et la grille de catégorisation (insérer lien) (article 11.1, paragraphe 3) prévues par la Loi. Le ministre s'est également doté de [lignes directrices](#) concernant le classement d'un bien culturel.

Selon la *Loi*, un immeuble ou un site présente un intérêt patrimonial pour ses valeurs archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysagère, scientifique, sociale, technologique ou urbanistique. Le site peut aussi présenter un intérêt patrimonial pour sa valeur identitaire (article 2).

Il est possible de proposer au ministre le classement d'un immeuble ou d'un site patrimonial en utilisant le présent formulaire. La personne faisant la proposition est invitée à fournir toute l'information dont elle dispose au sujet du bien concerné.

Conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), les renseignements personnels recueillis au moyen du présent formulaire seront conservés de façon sécuritaire et ne seront rendus accessibles qu'aux seules personnes autorisées à traiter cette proposition.

Définition

La *Loi sur le patrimoine culturel* définit de la manière suivante l'immeuble et le site patrimoniaux (article 2).

Un **immeuble patrimonial** est « tout bien immeuble [...] notamment un bâtiment, une structure, un vestige ou un terrain ». Il peut s'agir d'une maison, d'une usine, d'un pont, d'un barrage, d'un monument commémoratif, d'un cimetière, des vestiges d'un établissement de pêche ou d'un parc urbain. Exemples : le [pont de Saint-Edgar](#), l'[église Sainte-Amélie](#), le [cinéma Rialto](#) et l'[ancienne aluminerie de Shawinigan](#).

Dans le contexte du classement d'un immeuble, la protection peut viser, en tout ou en partie, l'enveloppe extérieure du bâtiment et ses espaces intérieurs. La protection peut également inclure le terrain.

Un **site patrimonial** est « un lieu [ou] un ensemble d'immeubles ». Il peut donc s'agir d'un site institutionnel, d'un cœur de village, d'un complexe industriel, d'un jardin ancien, d'un site archéologique, d'un quartier ouvrier ou d'un ensemble rural avec sa maison et ses dépendances agricoles. Exemples : le [site patrimonial du Village-Minier-de-Bourlamaque](#), le [site patrimonial de Sainte-Famille](#), les [jardins de Métis](#) et le [site archéologique de l'Île-aux-Tourtes](#).

Dans le contexte du classement d'un site patrimonial, la protection s'applique uniquement à l'enveloppe extérieure des bâtiments ainsi qu'au terrain.

1. Identification du bien

Nom :

Inscrivez le nom utilisé couramment pour désigner le bien ou celui qui le représente le mieux (exemples : maison Joseph-Drouin, pont de Saint-Edgar ou ensemble religieux de Saint-Paul-d'Abbotsford). Il ne s'agit pas nécessairement du nom sous lequel sera désigné le bien patrimonial s'il est classé.

Adresse complète :

Indiquez le nom de l'arrondissement, le cas échéant.

Désignation cadastrale :

Numéro de lot et circonscription foncière, ainsi que, s'il y a lieu, division cadastrale et désignation secondaire.

1. Identification du bien (suite)

Localisation informelle :

Si cela vous semble pertinent, fournissez des précisions pouvant faciliter la localisation du lieu (exemples : au coin des rues Principale et des Érables; quadrilatère formé des rues Saint-Georges, des Érables, Principale et des Lilas; Limoilou; ou Vieux-Port).

S'agit-il?

d'un site;

d'un immeuble?

S'il s'agit d'un immeuble, les intérieurs sont-ils visés par la proposition?

Oui Non

Précisez au besoin.

Dans le cas d'un immeuble ou d'un site :

- précisez la portion du terrain qui est visée par la proposition;
- mentionnez, le cas échéant, les bâtiments secondaires ou les structures d'intérêt situés sur le terrain et visés par la proposition.

Le bien est-il associé à un ou des sites archéologiques connus?

Oui Non

Si oui, lequel ou lesquels?

1. Identification du bien (suite)

Description du bien

Fournissez des précisions sur les matériaux, dimensions, couleurs, ornementation, disposition, etc., de tous les bâtiments visés par la proposition.

1. Identification du bien (suite)

Si vous manquez d'espace, veuillez utiliser l'[annexe I](#).

Historique du bien

Résumez l'histoire du bien. Mentionnez notamment les anciens et anciennes propriétaires ou occupants et occupantes, les dates de construction ou d'occupation, les transformations, les changements de fonction, les personnages ou les événements associés, etc.

2. Intérêt patrimonial du bien

Si vous manquez d'espace, veuillez utiliser l'[annexe II](#).

Valeurs patrimoniales

La *Loi sur le patrimoine culturel* prévoit qu'un immeuble ou un site peut être classé s'il présente l'un ou plusieurs des valeurs patrimoniales suivantes :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> archéologique; | <input type="checkbox"/> identitaire (site seulement); |
| <input type="checkbox"/> architecturale; | <input type="checkbox"/> paysagère; |
| <input type="checkbox"/> artistique; | <input type="checkbox"/> scientifique; |
| <input type="checkbox"/> emblématique; | <input type="checkbox"/> sociale; |
| <input type="checkbox"/> ethnologique; | <input type="checkbox"/> technologique; |
| <input type="checkbox"/> historique; | <input type="checkbox"/> urbanistique. |

En vous référant à la [méthode d'évaluation](#) de l'intérêt patrimonial d'un immeuble ou d'un site qui définit les valeurs patrimoniales et leurs critères d'évaluation, identifiez-la ou les valeurs que présente le bien visé par la proposition et donnez une justification pour chacune d'elle.

2. Intérêt patrimonial du bien (suite)

Caractéristiques à préserver

Énumérez les composantes matérielles du bien visé par la proposition qui nécessiteraient d'être protégées.

3. Contexte du bien

Le bien est-il menacé? Si oui, expliquez de quelle manière il vous semble l'être.

Est-ce qu'un groupe ou une communauté s'implique dans la préservation ou la sauvegarde du bien? Si oui, lequel ou laquelle? Depuis quand? Quelles sont les actions entreprises pour préserver ou sauvegarder le bien?

4. Informations complémentaires

Ajoutez ici toute autre information pertinente pour la compréhension et l'analyse de la proposition du bien.

Votre proposition doit aussi prendre en considération l'aspect de l'opportunité d'accorder le statut légal. Vous devez donc fournir ici de l'information sur un événement ou un anniversaire à venir qui rendrait ce classement particulièrement opportun, le cas échéant.

Mentionnez des démarches qui auraient été entreprises auprès d'autres instances (municipalité, organisme, etc.) en faveur de la préservation de ce bien.

5. Documentation en appui

Documents de référence pertinents

Étude patrimoniale, article, acte de vente, contrat de construction, certificat de localisation, document relatif à l'histoire du bien, plans d'architecture, étude de potentiel archéologique, monographie, carnet de santé, etc. Fournissez les références bibliographiques exactes.

Documentation visuelle

Photographies récentes et anciennes, vues intérieures et extérieures. Indiquez la source de chaque image.

Documents d'appui

Pétition, lettre, résolution, etc.

6. Identification de la personne ou de l'organisme faisant la proposition

Nom de la personne ou de l'organisme qui fait la proposition :

S'il s'agit d'un organisme, inscrivez le nom de sa représentante ou de son représentant.

Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :

Téléphone :

Courriel :

7. Identification du ou de la propriétaire

Êtes-vous propriétaire du bien concerné par la proposition? Oui Non

Si non, identifiez le ou la propriétaire.

Nom :

S'il s'agit d'un organisme, inscrivez le nom de sa représentante ou de son représentant.

Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :

Téléphone :

Courriel :

Avez-vous informé la ou le propriétaire de la présente démarche? Oui Non

S'il ou elle est favorable à la proposition de classement, fournissez une lettre justificative en témoignant.

8. Signature

Signature :

Date (aaaa-mm-jj) :

ENVOI DU FORMULAIRE

Le formulaire rempli et signé ainsi que les documents qui l'accompagnent doivent être envoyés au ou à la registraire du patrimoine culturel par courriel, à registraire.patrimoineculturel@mcc.gouv.qc.ca, ou par la poste, à :

Registraire du patrimoine culturel
Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5

Historique

ANNEXE II - Intérêt patrimonial du bien (suite)

Valeurs patrimoniales